

N° 62  
juin  
juillet  
août  
2019

# ÉCOLOGIK

VILLES - TERRITOIRES - ARCHITECTURES

ARCHITECTURES

## En France, le biosourcé prend racine

TERRITOIRES

## Agriculture urbaine : le dessein d'un paysage



PAYSAGE  
**Valoriser  
le patrimoine**

DESIGN  
**Un packaging  
sans emballage ?**



ISSN 2265-8858



Texte : Rosane Lebreton

Photos : Julien Lanoo



## Une seconde vie pour le patrimoine industriel minier

Comment construire de manière vertueuse tout en promouvant le patrimoine ? C'est le pari relevé par la Cité des Électriciens, située sur la commune de Bruay-La-Buissière, dans le Pas-de-Calais, et qui sera inaugurée le 17 mai 2019. Cette ancienne cité minière du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle a été inscrite au titre des monuments historiques en 2009. Depuis 2012, elle a été ajoutée à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, avec le Bassin minier, en tant que « Paysage culturel, évolutif et vivant ».

Si une partie du site conserve son affectation première – trois barreaux du coron sont réhabilités en logements sociaux –, l'autre partie est quant à elle dédiée à un

programme mixte axé sur la mémoire de cet héritage oublié, comprenant des salles d'exposition, des ateliers pédagogiques, des gîtes touristiques, ainsi que des résidences d'artistes. L'ensemble est pensé par l'agence Philippe Prost, en association avec Du&Ma pour la scénographie et l'atelier Villar+Vera pour la signalétique. Les jardins, d'une surface de 1,5 hectare, ont été confiés aux paysagistes Forr. Ils font resurgir la trame initiale des potagers, tout en offrant de nouveaux usages, comme des jardins partagés ou des jardins d'artistes. Ils dialoguent avec les carins, anciennes petites dépendances, qui sont réhabilités en divers équipements (restaurant, ferme, mais aussi buanderie, sauna...).



Pour respecter à la fois les constructions de l'époque et agir en faveur de l'environnement, le projet répond par le double vitrage et une isolation intérieure produite localement à partir de jean recyclé, selon un processus spécifique : le Métisse. Mais il propose également un fin travail sur la valorisation des briques d'origine, notamment à travers un système de moucharabiehs, qui procurent de la lumière naturelle dans les pièces situées au nord. La réutilisation des briques, apportant à la fois une économie de matière, d'énergie et la conservation de l'esthétique originelle, s'est fait sens dans le projet. Par ailleurs, ce dernier s'est développé avec Engie dans le cadre de sa stratégie bas carbone. Le bâtiment neuf, qui complète l'ensemble, s'inscrit pour sa part dans la continuité de l'histoire du lieu, tout en se démarquant. Situé à l'emplacement d'une ancienne bâtisse, ce monolithe d'un rouge vif rappelle à la fois la forme et la couleur des barreaux et se détache clairement du paysage. Sa charpente légère préfabriquée et assemblée sur place en lamellé-collé permet de grands espaces d'exposition. Quant à sa vêtue, elle est constituée de tuiles vernissées fabriquées sur-mesure par une tuilerie de Bourgogne spécialisée dans les monuments historiques.

Le site offre ainsi un autre regard sur le patrimoine, rappelant l'importance que revêtent la réhabilitation aujourd'hui – moins consommatrice d'énergie que la construction neuve – et la redynamisation de ces éléments délaissés de notre passé.



### Pour aller plus loin

[www.prost-architectes.com/](http://www.prost-architectes.com/)

[www.citedeselectriciens.fr/fr](http://www.citedeselectriciens.fr/fr)